



Le mot du maire

Chères habitantes et chers habitants de Montjoyer et de ses hameaux,

Le voici donc ce premier bulletin !

Certains l'attendaient plus tôt et nous aurions, nous aussi, souhaité aller vers vous il y a déjà quelques semaines. Mais la situation sanitaire nous a privés de rencontres qui sont si souvent mises en avant dans les bulletins municipaux et dont nous mesurons encore plus le prix aujourd'hui.

D'autre part, notre nouvelle équipe a dû trouver son rythme, entre la gestion des dossiers qui étaient en cours et ceux à venir que vous allez découvrir dans ce numéro.

Peut-être avons-nous aussi pensé que la communication devait passer après tout cela.

Aujourd'hui, nous sommes dotés d'un nouveau site internet qui nous permettra d'établir un lien plus régulier et réactif avec vous. Ceux qui choisiront ce mode de communication, feront de surcroît un geste écologique tellement important pour les années à venir.

Vous allez donc découvrir dans ce numéro tous les projets et toutes les réalisations déjà effectués depuis notre installation fin mai 2020.

A ce titre, permettez-moi de remercier ici, chaleureusement, l'équipe municipale pour son investissement durant ces premiers mois. Il est agréable de sentir que l'équipe participe, apporte ses idées, discute pour que notre bateau avance bien.

Dernièrement, le conseil des jeunes a pu se réunir. L'engouement des participants, leur sens civique ont une nouvelle fois révélé combien, dans ces périodes difficiles, la jeunesse sait être présente elle aussi.

Plus largement, je veux aussi vous remercier, vous qui nous avez confirmé par vos encouragements, vos attentions, qu'à Montjoyer, il existe un climat, un parfum particulier... tout ce qui fait que la vie entre ses habitants peut être facile et bienveillante.

Je terminerai en vous parlant d'un projet particulier. La commission participative « embellissement » va se réunir le 20 avril. Celle-ci va permettre de changer, dans la durée, certains lieux de notre village en les végétalisant. Mon souhait est que le maximum d'entre vous puisse, en intégrant cette commission, d'une part apporter des idées qui se concrétiseront dans ces nouveaux aménagements d'espaces et, d'autre part, montrer que cette envie de se réunir dans des projets collectifs est réalisable.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à bientôt, espérant des mois à venir plus conviviaux.

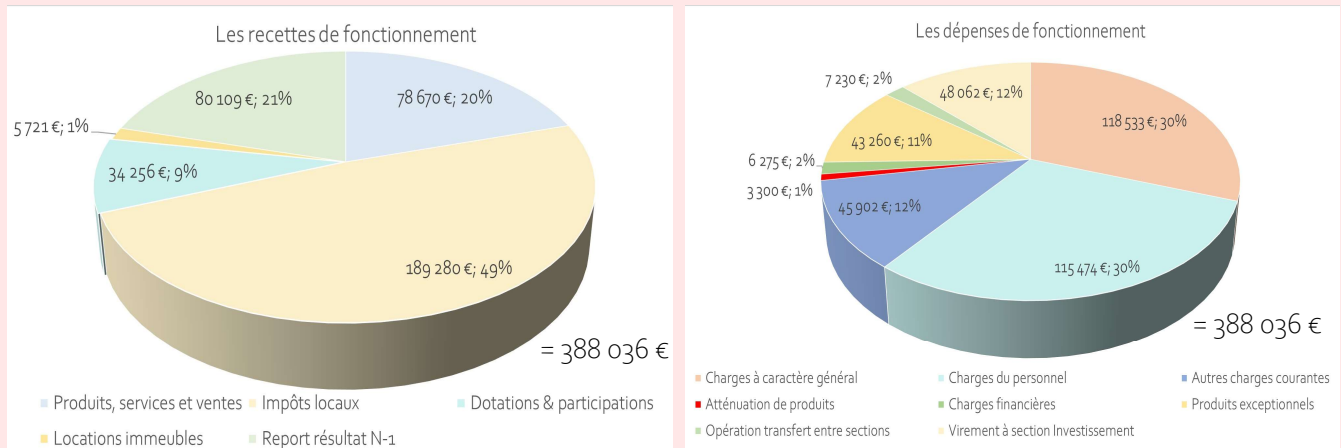
Marc GUY



Budget

Le budget primitif 2021 a été validé en conseil municipal le 2 avril 2021.

Budget de fonctionnement de la commune



Les recettes sont globalement stables par rapport à l'exercice 2020.

La dotation générale de fonctionnement de l'Etat (DGF) continue à baisser. Les effets de la suppression de la taxe d'habitation (TH) pour les résidences principales et la diminution des bases d'imposition pour les locaux industriels sont entièrement compensés.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2,4 % la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à compter de 2021. Celle-ci n'avait pas été revalorisée depuis 2014.

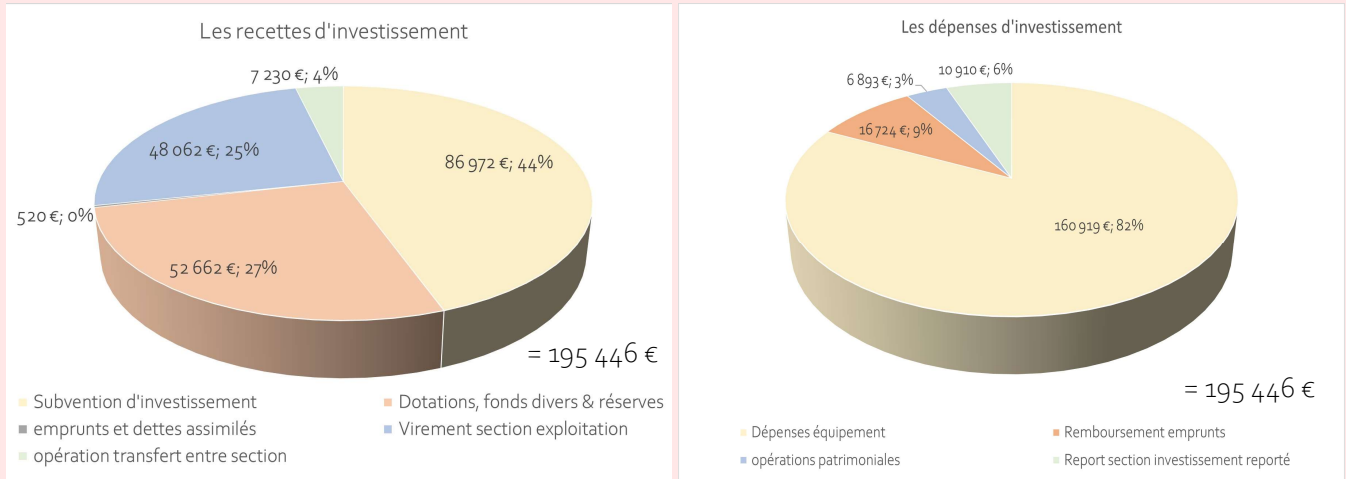
Les dépenses sont maîtrisées.

On peut noter, les travaux importants de protection contre le risque incendie (DFCI) en haut du chemin de Jamot, au nord de la commune et les travaux particuliers d'entretien confiés à l'ONF. Par ailleurs, l'étude du projet d'aménagement du village et particulièrement de la D550, sera lancée avec le CAUE (architectes départementaux).

La subvention d'exploitation affectée à l'équilibre du budget eau/assainissement pèse fortement sur les dépenses de la commune. Dans ces conditions notre capacité d'autofinancement (CAF) nette, une fois remboursés nos emprunts en capital, bien que positive, reste faible.



Budget investissement de la commune



Des travaux prévus en 2020 ont dû être reportés et ont été budgétisés en 2021 notamment :

- ✓ La réfection du mur du cimetière et des chemins dans le hameau de Citelles : 21 313€, subventionné à 50% par le Département.
- ✓ Les volets de la nouvelle mairie : 3 000€, à 50% par le Département
- ✓ Les panneaux d'affichage : 1 773€, subventionné à 50% par le Département.

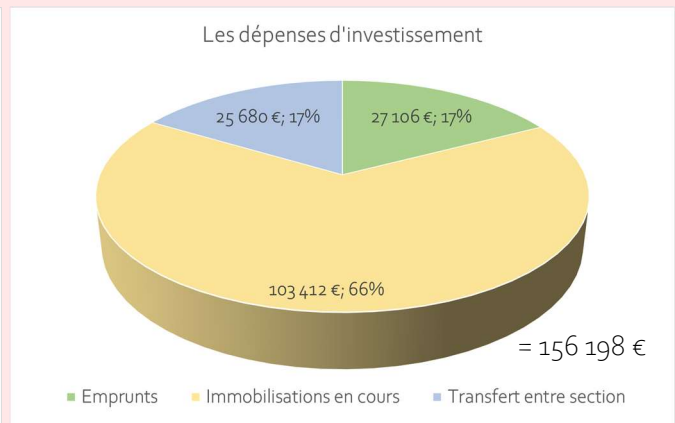
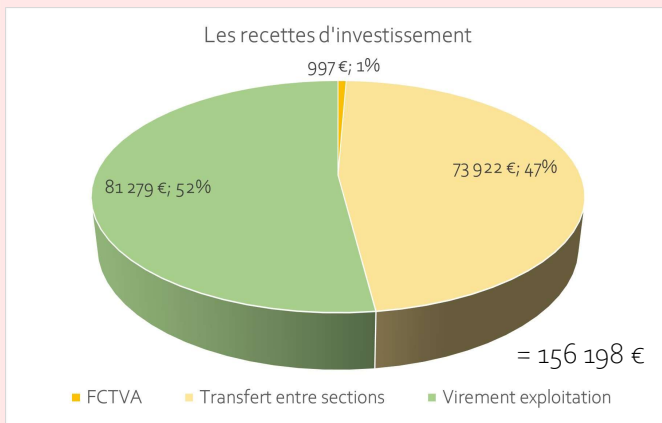
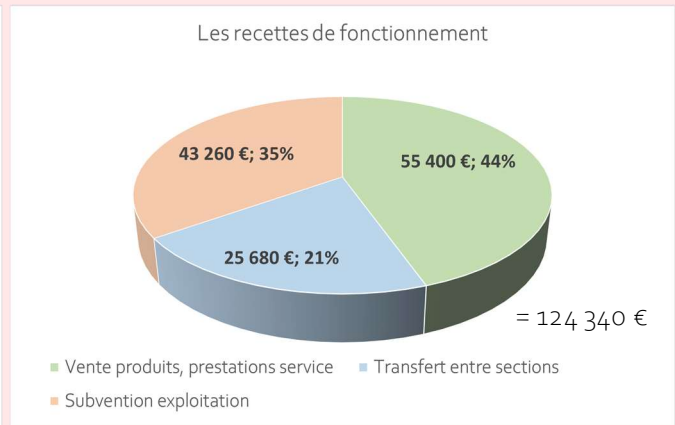
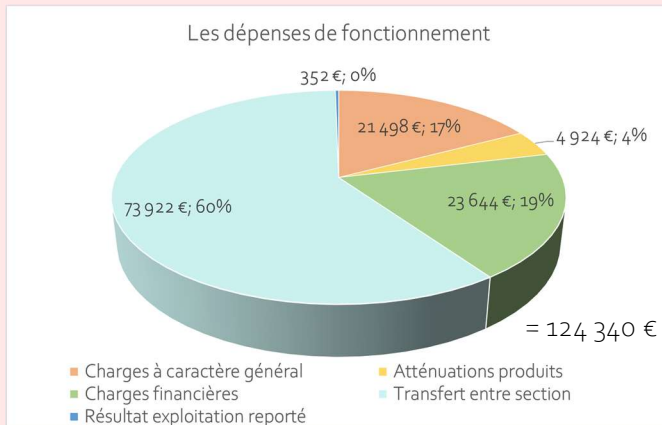
D'autres travaux seront lancés en 2021 et notamment :

- ✓ L'aménagement de l'aire de détente et du terrain multisports : 100 000€, subventionné à 80% par le Département et la Région.
- ✓ L'embellissement du village : 13 000€, en partie subventionné par le Département.
- ✓ L'aménagement et équipement des points d'apports volontaires (PAV) des déchets, du village, de l'Abbaye, des hameaux du Fraysse et de Citelles. Ces PAV sont de la responsabilité de la communauté de commune (CCEPPG) mais la commune a décidé d'enterrer la totalité des containers du PAV du village en prenant à sa charge le surcoût correspondant.

On remarque que de nombreux projets sont « largement » subventionnés par le Département et la Région.



Budget annexe de fonctionnement et d'investissement de l'eau / assainissement



Les dépenses et recettes prévues pour 2021 restent semblables à celles de l'exercice précédent. On peut noter quelques travaux pour maintenir en bon état la station d'assainissement (curage des pompes de relevage et changement des filtres du tambour filtrant).

Le poids des emprunts pèse toujours fortement sur ce budget dont l'équilibre est assuré par le budget de fonctionnement de la commune à hauteur de 43 000€.

Nous examinons actuellement les travaux qui seraient nécessaires sur le réseau d'assainissement du Fraysse pour le mettre en conformité.



Projets à venir

Aménagement de la D550 : circuler convenablement et agréablement à Montjoyer

La D550 va être aménagée durant ce mandat. C'était un des projets principaux que nous vous avons présenté durant notre campagne.

Le dossier est en cours et sera certainement long au vu des contraintes techniques et des différents services qui participeront, à nos côtés, à la réalisation de ce projet.

La première étape nous a fait rencontrer le C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui accompagne de nombreux projets d'urbanisme au côté des mairies.

Cet organisme doit nous remettre une pré-étude avant qu'un bureau d'études ne prenne le relais pour instruire le dossier durant toute sa réalisation.

L'objectif final est de sécuriser la D550 de l'entrée du village jusqu'à la place de l'église.

Bien évidemment, le volet esthétique de cet aménagement fera partie intégrante de la réflexion, notamment en ce qui concerne la végétalisation.

L'idée est donc de créer une voie piétonne sécurisée sur cette portion de route. Tout, à ce stade, est envisageable, mais au regard des habitations qui bordent la route et de leur alignement, il faudra certainement envisager, comme c'est par exemple le cas à Taulignan, des rétrécissements de chaussées avec une circulation alternée.

L'avantage de ce type de voirie est de faire ralentir les véhicules, tout en permettant la continuité de la voie piétonne.

Par ailleurs, il nous paraît essentiel que les riverains de la départementale soient associés au projet, tout particulièrement lorsque sera examinée la végétalisation qui bordera la chaussée. Nous veillerons ensemble à la cohérence esthétique du projet.

Il va de soi que le projet ne pourra pas voir le jour sans être subventionné par le Département et la Région compte tenu de son coût.

Le langage des fleurs...

La Commission participative cadre de vie, environnement, embellissement du village va se réunir le 20 avril à 19h pour réfléchir à la végétalisation de notre village et de ses hameaux. L'idée est de concevoir un projet global de plantation d'arbres, d'arbustes, de fleurs dans notre commune.

Nous rappelons que, comme son nom l'indique, cette commission est participative, aussi, si vous êtes intéressé par cette démarche inédite et très intéressante, nous vous informons qu'il reste encore des places à nos côtés. Merci de contacter Candilène pour faire part de votre participation à cette réunion le 16 avril au plus tard.

Il est certain que, de nos différents échanges, germeront des idées dont les réalisations se verront saison après saison.



Une nouvelle installation pour les jeunes !

Un city stade bientôt visible du côté du lotissement des Lauriers tins

Durant notre campagne, de nombreuses personnes nous avaient interpellés sur l'opportunité d'aménager un lieu pour les adolescents de notre village. Aussi, l'idée d'une aire de détente et de rassemblement autour d'une structure sportive très prisée par les jeunes a été envisagée. Après avoir visité plusieurs terrains multisports (Espeluche, Mirmande, Donzère ...) nous avons été finalement convaincus par la solidité des structures de celui de Rochegude.

Ainsi, dans le prolongement de l'aire de jeux des tout petits et du terrain de pétanque, un City stade va être construit par la société S.D.U tandis que les travaux de terrassement seront réalisés par l'entreprise MOULIN et la végétalisation par la société Chris Parcs Jardins.

Cet ouvrage pourra accueillir sur son gazon synthétique, nos ados mais également les sportifs de notre village autour des pratiques suivantes : foot, basket, hand, badminton et volley.

Les écoles de Montjoyer et Réauville pourront, elles aussi, bénéficier de cette installation dans la pratique sportive des classes de maternelles jusqu'au CM2.

Une aire de repos et de rencontre sera aménagée avec des tables et des bancs.

Le Conseil des jeunes (voir article) apportera tout naturellement, à cette occasion, des idées sur l'aménagement de cette zone de vie. Rien de plus logique en effet que d'associer nos adolescents à la conception de ce lieu qui les concernera grandement !

Ce dossier a été subventionné par le Département et la Région à hauteur de 80% du coût total.





Projets réalisés

Quand la mairie déménage... et que l'école s'agrandit

Courant septembre, nos tous petits écoliers ont pu découvrir leur nouvelle salle de sieste. En effet, l'ancienne mairie a fait peau neuve en devenant un espace de repos pour nos classes de maternelle. Cette salle, qui avait été repeinte et dont le parquet avait été rénové récemment par Pascal BROUQUE, était parfaite pour l'heure de la sieste !

L'ancienne salle de sieste est, quant à elle, devenue une salle d'activité à part entière et permet, entre autres, à notre enseignante et notre ATSEM de scinder les groupes des élèves quand les activités s'y prêtent.

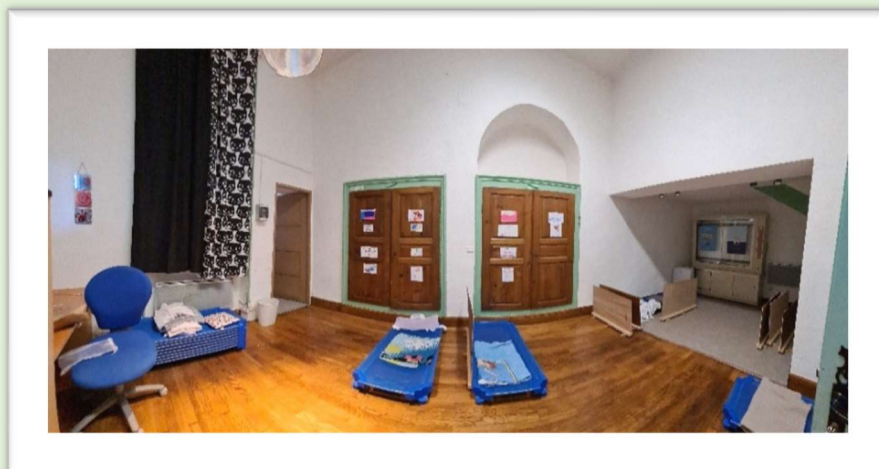
A l'entrée, les employés communaux ont confectionné un banc aménagé, dans lequel de petites niches accueillent les chaussons des petits. Dans la salle d'activité, un four et un tableau, également fabriqué par nos agents, ont été installés. Tout le rez-de-chaussée du bâtiment est donc aujourd'hui exclusivement dédié à l'école.

Nous leur souhaitons de belles et riches années dans ce lieu !

L'ancienne maison des associations, qui était aussi l'annexe de la mairie, la salle du conseil et le bureau de vote, est devenue la mairie à part entière. Le secrétariat de Candilène BOMPARD se trouve au rez-de-chaussée et le bureau du maire et de ses adjoints à l'étage. Cette pièce remplit toujours la fonction de salle du conseil.

Certains aménagements ont été à cette occasion réalisés : ajout de panneaux municipaux, de volets (entreprise Pascal BROUQUE) et achat de mobiliers de bureaux pour le secrétariat.

Les associations, qui forcément reprendront du service un jour, seront pour l'heure accueillies dans notre salle des fêtes.





Renouvellement du bus scolaire



Adieu le « petit jaune »

Après 15 ans de bons et loyaux services, le bus du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Montjoyer/Réauville va prendre sa retraite.

Depuis la rentrée scolaire 2020, nous travaillons avec la Région pour le renouvellement du bus touché par la limite d'âge et devenu trop petit. Le nouveau sera d'une capacité plus grande, permettant de transporter dans de bonnes conditions les élèves toujours plus nombreux.

Cependant, malgré notre engagement sur ce dossier, le temps passe et le nouveau bus se fait désirer. Dans l'attente, en accord avec la Région, un bus provisoire d'une capacité adaptée est mis à notre disposition, à compter du 2 avril et ceci jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020/2021. Quant à notre cher petit jaune, il a été vendu, snif ...

Les municipalités de Réauville et Montjoyer, les membres du SIVOS du RPI, remercient vivement tous les acteurs (élus, employés municipaux, équipe pédagogique, parents d'élèves) pour leur engagement et leur bienveillance contribuant ainsi à assurer les meilleures conditions de transport, malgré les nombreux aléas rencontrés depuis la rentrée scolaire de septembre.



Colis des seniors

Cette année, compte tenu de la crise de la Covid, le traditionnel repas des seniors a été annulé, comme beaucoup d'autres festivités d'ailleurs. Néanmoins, le conseil municipal a tenu à honorer ses seniors en leur offrant un magnifique panier gourmand.

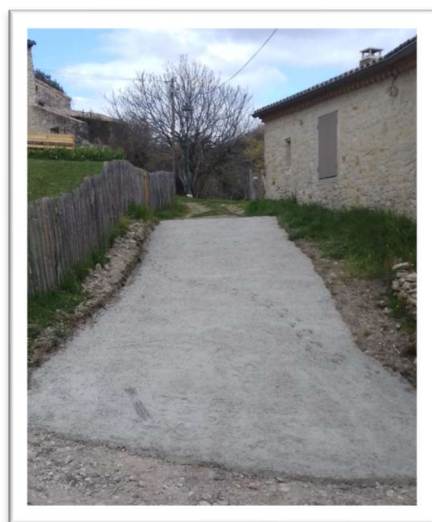
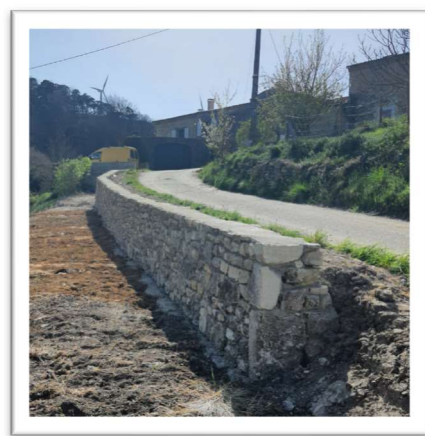
La distribution des colis a été l'occasion pour nous d'aller à leur rencontre, de discuter, d'échanger avec eux. Espérons que les gourmands se sont régalés et que cela leur a donné un peu de baume au cœur.



Les autres travaux réalisés en images



Réfection du mur du cimetière : Compte tenu de la menace d'éroulement de l'angle sud-est du mur du cimetière l'entreprise DIEF, a réalisé les travaux de réfection.



Mur de soutènement du hameau de Citelles : Faisant partie des travaux urgents à réaliser, afin de sécuriser l'entrée du hameau de Citelles, nous avons fait rebâtir le mur de soutènement de la route. MOULIN FRERE fut le maître d'œuvre. Nous remercions Mr BERTHOLET d'avoir permis l'accès à son terrain pour permettre les travaux.

De plus nous avons profité de la venue de l'entreprise pour refaire une quinzaine de mètres de chemin en béton pour faciliter l'accès des riverains.



Ecole

Et sinon, l'année scolaire 2020-21 ressemble à quoi ?

Cette année une vingtaine d'élèves se retrouvent chaque jour pour travailler d'arrache-pied ! Au programme pour les grands : travail autour du graphisme, des phonèmes et des nombres avec la création d'un livre ; pour les petits et moyens : travail autour du graphisme, des formes, des quantités avec l'utilisation de peintures, pâtes à modeler et bien d'autres matières pour développer tous les sens.

Le protocole sanitaire reste allégé en maternelle, il faut quand même noter que les adultes sont masqués dans et aux abords de l'école, que le lavage des mains est renforcé ainsi que le ménage.

En cette année particulière les enseignantes font leur maximum pour garder une vie de classe, ainsi, les anniversaires des enfants sont-ils fêtés chaque mois avec la réalisation de leur propre gâteau. Le carnaval s'est déroulé le 2 avril, avec au programme des jeux, des danses et un atelier crêpes qu'ils ont dégustées au parc. Enfin, si le contexte sanitaire le permet, la fête de l'école est pensée sur le thème des Indiens, mais chuttttt c'est un secret ...

Le conseil des jeunes

Il était de notre volonté d'inclure la jeune génération dans la vie communale. Ainsi, en début d'année 2021, nous avons lancé un appel à candidature pour mettre en place un conseil consultatif jeunes des communes de Montjoyer et Réauville. Ce conseil se compose donc d'élèves du CM2 à la terminale. Du côté de Montjoyer, 7 jeunes se sont portés volontaires. Le conseil est encadré par les maires et un élu de chaque commune ainsi que Sandrine CHABERT institutrice de Réauville.

Un conseil consultatif jeunes pour quoi faire ?

Leur mission sera :

- ✓ Penser à l'organisation de certains événements : rencontres sportives, sortie « nettoignons la nature »
- ✓ Participer à certains projets communaux : végétalisation, terrain multisports ...
- ✓ Mener un projet de A à Z avec la création d'une bibliothèque partagée
- ✓ Participer à certains conseils municipaux

Cette liste est non exhaustive et nos jeunes sont remplis de ressources et d'idées géniales ! Ils font preuve d'une grande sensibilité aux sujets d'actualité, dont la protection de l'environnement. Ils sont également motivés pour dynamiser la vie du village. Leur implication sera profitable à tous.

La prochaine rencontre aura lieu au mois de juin.





Village fleuri

Fleurir, embellir... de plus en plus le végétal prend une place importante pour ceux qui aiment la nature. Chaque année, les jardinières de la place Saint Paulin sont fleuries. Merci, aux personnes qui ont eu la délicatesse de les arroser. Cependant, le village ne se limite pas à la place Saint Paulin ! A l'avenir, nous aimerions que le fleurissement s'étende sur la commune.

Et... que diriez-vous d'un concours « maison fleurie » auquel tout le monde pourrait participer (bourg, lotissements, hameaux) ?

Solidarité à Montjoyer

Le samedi 28 novembre 2020, votre équipe municipale a assuré une permanence à la salle des fêtes du village pour la collecte des dons destinés à la banque alimentaire. Le lundi qui a suivi, Babeth et Gaël ont pu apporter une voiture entière de produits de première nécessité à la communauté de communes. Ainsi, vous avez pu venir en aide à des personnes dans le besoin à proximité de nos communes.

Pour aider les plus démunis, l'unité paroissiale a mis en place un mouvement : « Le panier du Frère » qui est placé pendant quelques jours dans les églises où une messe est sur le point d'être célébrée. Ce panier qui collecte des denrées non périssables a été déposé dans l'église de Montjoyer le vendredi 19 mars en vue de la messe à 16h du lendemain. La bénévole chargée de faire le lien avec les Restos du Cœur de Saint Paul Trois Châteaux a pu repartir, après la messe avec un coffre de voiture bien rempli. Ce qu'il est important de souligner c'est que l'opération est reconduite à chaque célébration et sera poursuivie tant que les conditions sanitaires et sociales le demanderont.

Pour finir, comme chaque année, Yvonne et Dominique ont organisé pendant la première semaine d'Octobre 2020 « l'opération brioches » pour l'Association ADAPEI Drôme. Elles sont venues à vos portes et cette année encore, vous avez été très généreux, l'opération a rencontré un franc succès ! Les bénéfices réalisés pour le secteur Pierrelatte serviront à la création d'un réseau Wifi dans l'ensemble des établissements adultes internes afin que tous les résidents puissent avoir un contact avec leurs familles depuis leur chambre en toute intimité. Yvonne et Dominique tiennent à vous remercier pour votre générosité et vous donnent rendez-vous en cette fin d'année pour un nouveau projet solidaire dans notre village.

L'ensemble de l'équipe municipale tient à vous remercier chaleureusement d'avoir participé à toutes ces opérations dans un contexte toujours plus difficile où l'entraide et la solidarité sont indispensables...





Etat civil

Nous félicitons Milena DUVOCELLE et Pierre-Yves DUBOURG qui se sont pacsés à la mairie de Montjoyer le 10 avril 2021.

Nous souhaitons la bienvenue à Alba et Wesley !

- ✿ Alba TAVARES, née le 06/10/2020 à Montélimar, fille de Marie LE BRIAND et Alexandre TAVARES
- ✿ Wesley REDON, né le 17/02/2021 à Montélimar, fils de Sandrine JUCHEREAU et Jonathan REDON

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :

- ✿ Madame Ginette MOULIN, décédée le 12/03/2020
- ✿ Monsieur Jean VANDENBURIE (Père Jean de l'Abbaye d'Aiguebelle), décédé le 20/08/2020
- ✿ Monsieur André OURLIN, décédé le 19/02/2021

Numéros et informations utiles :

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9H à 12H30 et 14H à 17H30
ou permanences sur rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après midi

Téléphone : 09 72 10 89 74

Mail : mairie.montjoyer@wanadoo.fr

En cas d'urgence :

Marc GUY : 06 46 39 82 22

Lionel ANTHOUARD : 07 85 83 95 72

Bernard GUY : 07 85 86 83 63



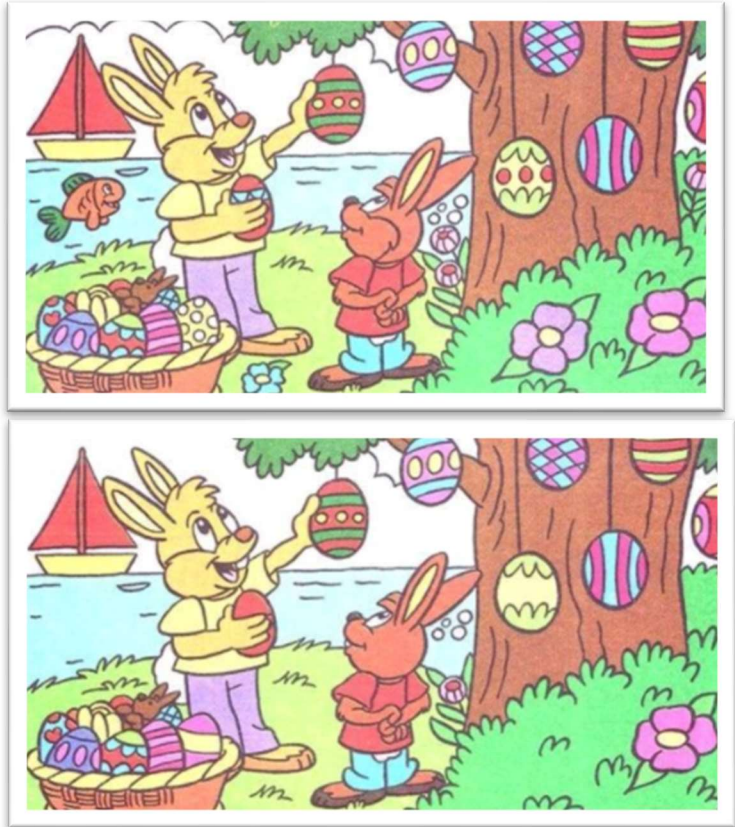


Jeux

Sudoku : niveau difficile

9			4	1				7
				2		5		
1		5						9 2
	3		6					4 8
					1	2		
		7	5			6		
	5	3						6
	1			9	6			
4	9	6						

Les différences : Trouve les 10 différences entre les deux images



Le labyrinthe : Aide le lapin à trouver les œufs

